

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 03861 Numéro SIREN : 789 171 956 Nom ou dénomination : BVAV FINANCIAL
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2018 sous le numéro de dépôt 15572

9 NOV. 2018

Bilan Actif

15572

Etat exprimé en euros

		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (I)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	3 399 900		3 399 900	3 399 900
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		3 399 900		3 399 900	3 399 900
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				192 889
	Autres créances	646 605		646 605	222 913
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	15 321		15 321	38 502
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	661 925		661 925	454 304
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		4 061 825		4 061 825	3 854 204

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	3 000 000	3 000 000
	RESERVES		
	Réserve légale	20 751	9 338
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	394 269	255 576
	Résultat de l'exercice	188 650	150 106
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	3 603 670	3 415 020
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	470	350
	Emprunts et dettes financières divers		33 436
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	106 856	44 819
	Dettes fiscales et sociales	350 830	360 579
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	458 156	439 184
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	4 061 825	3 854 204
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		188 649,50	150 106,35
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		458 156	439 184
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		470	350

Compte de Résultat

		31/12/2017		31/12/2016	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 667 948	100,00	1 838 920	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	1 667 948	100,00	1 838 920	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	15 335	0,92		
	Autres produits	3		42	
	Total des produits d'exploitation	1 683 285	100,92	1 838 962	100,00
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes	91 620	5,49	202 001	10,98
	Impôts, taxes et versements assimilés	27 714	1,66	28 889	1,57
	Salaires et traitements	913 793	54,79	990 855	53,88
	Charges sociales du personnel	381 228	22,86	420 708	22,88
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Autres charges			6	
	Total des charges d'exploitation	1 414 355	84,80	1 642 458	89,32
	RESULTAT D'EXPLOITATION	268 931	16,12	196 503	10,69
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)			64	
	Autres intérêts et produits assimilés (3)				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
CHARGES FINANCIERES	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers			64	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières				
RESULTAT FINANCIER				64	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		268 931	16,12	196 567	10,69
Total des produits exceptionnels		14 799	0,89	6 096	0,33
Total des charges exceptionnelles		25 964	1,56		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(11 164)	-0,67	6 096	0,33
PARTICIPATION DES SALAIRES					
IMPOTS SUR LES BENEFICES		69 117	4,14	52 557	2,86
TOTAL DES PRODUITS		1 698 085	101,81	1 845 122	100,34
TOTAL DES CHARGES		1 509 435	90,50	1 695 015	92,17
RESULTAT DE L'EXERCICE		188 650	11,31	150 106	8,16

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 061 825 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 698 085 euros** et un total **charges** de **1 509 435 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **188 650 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.

Il a une durée de **12 mois**.

Le chiffres d'affaires se décomposent comme suit :

Prestations de services à la société ABVV Automobiles :	1 185 280€
Prestations de services à la société AVVB Automobiles :	206 220 €
Management Fees à la société ABVV Automobiles :	235 469 €
Management Fees à la société AVVB Automobiles :	40 979 €

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG et homologué par arrêté le 26 décembre 2016 (JO du 28).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ continuité de l'exploitation.
- ✓ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- ✓ indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. *Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans la présentation des comptes n'a été apporté.*

Les modes et méthodes d'évaluation spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Titres immobilisés :

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Faits caractéristiques de l'exercice : NEANT

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture : NEANT

Utilisation du Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (bofip-bic-rici-10-150-30-20-26/11/2013)

Au titre de l'article 244 quater C du Code Général des Impôts, modifié par l'article 66 de la loi de finances rectificative pour 2012 ; (loi 2012-1510 du 29 décembre 2012), la société bénéficie pour l'exercice 2017 du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (C.I.C.E) pour un montant de 23 549 € .

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel par le crédit d'un sous compte 64 conformément à la note d'information du 28 février 2013 de l'ANC.

Ce crédit d'impôt n'a pas été utilisé pour financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni pour augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise, mais participe notamment au financement de notre besoin en fonds de roulement et concourt activement à l'amélioration de notre compétitivité.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 13 557 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 13 557 € HT
 - dont 6 807 € HT par le cabinet APLITEC
 - et 6 750 € HT par le cabinet A.G. EXPERTISE

- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

Engagement en matière de pensions et retraites :

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Compte tenu de la politique générale de l'entreprise, le calcul des indemnités de fin de carrière a été réalisé selon les hypothèses suivantes :

- le taux de turnover en fonction de la catégorie du salarié :

CADRE : turn-over faible,

EMPLOYE : turn-over faible,

MAITRISE : Turn-over faible

- un taux d'actualisation de 2 % ;
- le départ volontaire du salarié à l'âge de 62 ans (sauf dérogation individuelle) ;
- un taux de cotisations sociales de 40 %.

Sur ces bases le montant de l'indemnité de fin de carrière et du capital de fin carrière, s'élève à 149 K€ , dont 23 K€ restant à la charge de l'entreprise, l'autre partie étant pris en charge par l'IPSA sous condition d'une ancienneté minimale de 18 ans dans la profession.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						

CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	3 399 900					3 399 900
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 399 900					3 399 900

TOTAL	3 399 900						3 399 900
--------------	------------------	--	--	--	--	--	------------------

--	--	--	--	--	--	--	--

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
TOTAL					

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	4 764	4 764	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 133	2 133	
	Impôts sur les bénéfices	5 021	5 021	
	Taxes sur la valeur ajoutée	39 511	39 511	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	940	940	
	Groupe et associés (2)	594 235	594 235	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		646 605	646 605	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	470	470		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	106 856	106 856		
	Personnel et comptes rattachés	103 627	103 627		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	134 944	134 944		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	112 259	112 259		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		458 156	458 156		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Produits à recevoir		7 814
Autres créances		7 814
<i>Personnel-Ch.à payer-Pr.à rec.</i>	4 740	
<i>ORG SOCIAUX PROD A REC</i>	2 133	
<i>ETAT - PRODUITS A RECEVOIR</i>	940	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Charges à payer		245 821
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	<i>470</i>	470
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS - FNP</i>	<i>94 800</i>	94 800
Dettes fiscales et sociales <i>PROVISIONS REM DUES</i> <i>ORG SOCIAUX CHRG A PAYER</i>	<i>98 887</i> <i>51 664</i>	150 551

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2017
Total des produits exceptionnels		14 799
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		14 799
<i>Produits /exo antérieurs</i>	<i>14 799</i>	
Total des charges exceptionnelles		25 964
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		25 964
<i>Charges excep. /opération gest</i>	<i>44</i>	
<i>&CHARGE S/EXERCICE ANTERIEUR</i>	<i>25 920</i>	
Résultat exceptionnel		(11 164)

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES		31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
	Du capital social début exercice		30 000,00	100,0000	3 000 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		30 000,00	100,0000	3 000 000,00

--

Effectif moyen

		31/12/2017	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		6	
	Professions intermédiaires			
	Employés		11	
	Ouvriers			
	TOTAL		17	

	Etat exprimé en euros	31/12/2017	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
						Brute	Nette
A.	Renseignements détaillés						
	1. Filiales (Plus de 50 %)						
SAS ABVV AUTOMOBILES		1 750 000	4 026 589	100,00	3 000 000	3 000 000	
SAS AVVB AUTOMOBILES		400 000	121 860	99,99	399 900	399 900	
	2. Participations (10 à 50 %)						
	1. Filiales (Plus de 50 %)						
SAS ABVV AUTOMOBILES		67 533		47 168 866	728 097		
SAS AVVB AUTOMOBILES		526 702		10 509 040	(278 140)		
	2. Participations (10 à 50 %)						
B.	Renseignements globaux	Filiales non reprises en A	françaises	étrangères	Participations non reprises en A	françaises	étrangères
Capital							
Capitaux propres							
Quote part détenue en pourcentage							
Valeur comptable des titres détenus - Brute							
Valeur comptable des titres détenus - Nette							
Prêts et avances consentis							
Montant des cautions et avals							
Chiffre d'affaires							
Résultat du dernier exercice clos							
Dividendes encaissés							

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2017

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
BVAV FINANCIAL 4 RUE DION BOUTON - 95310 ST OUEN L'AUMONE	SAS	3 000 000	100,00

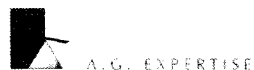
Sociétés Consolidées par Intégration globale:

- ABVV Automobiles SAS, dont le siège social se situe à GONESSE , détenu à 100% par BVAV FINANCIAL SAS.

- AVVB Automobiles SAS, dont le siège social se situe à GOUVIEUX (60270), détenu à 99.99 % par BVAV FINANCIAL SAS



APLITEC
4-14 Rue Ferrus
75014 Paris



AUDIT GESTION EXPERTISE
10, Rue Vandrezanne
75013 Paris

BVAV FINANCIAL

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

BVAV FINANCIAL

Société par Actions Simplifiée au capital de 3 000 000 €

**Siège social : 4 Rue de Dion Bouton CITE DE L'AUTO
95310 SAINT OUEN L'AUMÔNE**

789 171 956 RCS PONTOISE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

A l'Assemblée Générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BVAV FINANCIAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante : le rapport de gestion ne fait pas mention des délais de paiements clients et fournisseurs, en raison de l'incapacité de votre société à extraire ces informations.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 juin 2018
Les Commissaires aux comptes

APLITEC,
Représentée par



Margaret MARTI

AUDIT GESTION EXPERTISE,
Représentée par



Micheline DEBRAY

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	3 399 900		3 399 900	3 399 900
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		3 399 900		3 399 900	3 399 900
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				192 889
	Autres créances	646 605		646 605	222 913
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	15 321		15 321	38 502
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	661 925		661 925	454 304
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		4 061 825		4 061 825	3 854 204

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	3 000 000	3 000 000
	RESERVES		
	Réserve légale	20 751	9 338
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	394 269	255 576
	Résultat de l'exercice	188 650	150 106
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	3 603 670	3 415 020
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	470	350
	Emprunts et dettes financières divers		33 436
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	106 856	44 819
	Dettes fiscales et sociales	350 830	360 579
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	458 156	439 184
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	4 061 825	3 854 204
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		188 649,50	150 106,35
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		458 156	439 184
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		470	350

Compte de Résultat

		31/12/2017		31/12/2016	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 667 948	100,00	1 838 920	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	1 667 948	100,00	1 838 920	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	15 335	0,92		
	Autres produits	3		42	
	Total des produits d'exploitation	1 683 285	100,92	1 838 962	100,00
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes	91 620	5,49	202 001	10,98
	Impôts, taxes et versements assimilés	27 714	1,66	28 889	1,57
	Salaires et traitements	913 793	54,79	990 855	53,88
	Charges sociales du personnel	381 228	22,86	420 708	22,88
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Autres charges			6	
CHARGES D'EXPLOITATION	Total des charges d'exploitation	1 414 355	84,80	1 642 458	89,32
	RESULTAT D'EXPLOITATION	268 931	16,12	196 503	10,69
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)			64	
	Autres intérêts et produits assimilés (3)				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
CHARGES FINANCIERES	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers			64	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières				
CHARGES FINANCIERES	RESULTAT FINANCIER			64	
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	268 931	16,12	196 567	10,69
	Total des produits exceptionnels	14 799	0,89	6 096	0,33
	Total des charges exceptionnelles	25 964	1,56		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(11 164)	-0,67	6 096	0,33
	PARTICIPATION DES SALAIRES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	69 117	4,14	52 557	2,86
CHARGES FINANCIERES	TOTAL DES PRODUITS	1 698 085	101,81	1 845 122	100,34
	TOTAL DES CHARGES	1 509 435	90,50	1 695 015	92,17
	RESULTAT DE L'EXERCICE	188 650	11,31	150 106	8,16

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 061 825 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 698 085 euros** et un total **charges** de **1 509 435 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **188 650 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.

Il a une durée de **12 mois**.

Le chiffres d'affaires se décomposent comme suit :

Prestations de services à la société ABVV Automobiles :	1 185 280€
Prestations de services à la société AVVB Automobiles :	206 220 €
Management Fees à la société ABVV Automobiles :	235 469 €
Management Fees à la société AVVB Automobiles :	40 979 €

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG et homologué par arrêté le 26 décembre 2016 (JO du 28).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ continuité de l'exploitation.
- ✓ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- ✓ indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. *Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans la présentation des comptes n'a été apporté.*

Les modes et méthodes d'évaluation spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Titres immobilisés :

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Faits caractéristiques de l'exercice : NEANT

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture : NEANT

Utilisation du Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (bofip-bic-rici-10-150-30-20-26/11/2013)

Au titre de l'article 244 quater C du Code Général des Impôts, modifié par l'article 66 de la loi de finances rectificative pour 2012 ; (loi 2012-1510 du 29 décembre 2012), la société bénéficie pour l'exercice 2017 du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (C.I.C.E) pour un montant de 23 549 €.

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel par le crédit d'un sous compte 64 conformément à la note d'information du 28 février 2013 de l'ANC.

Ce crédit d'impôt n'a pas été utilisé pour financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni pour augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise, mais participe notamment au financement de notre besoin en fonds de roulement et concourt activement à l'amélioration de notre compétitivité.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 13 557 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires pris en charge au titre du contrôle légal des comptes : 13 557 € HT
 - dont 6 807 € HT par le cabinet APLITEC
 - et 6 750 € HT par le cabinet A.G. EXPERTISE

- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

Engagement en matière de pensions et retraites :

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Compte tenu de la politique générale de l'entreprise, le calcul des indemnités de fin de carrière a été réalisé selon les hypothèses suivantes :

- le taux de turnover en fonction de la catégorie du salarié :
CADRE : turn-over faible,
EMPLOYE : turn-over faible,
MAITRISE : Turn-over faible
- un taux d'actualisation de 2 % ;
- le départ volontaire du salarié à l'âge de 62 ans (sauf dérogation individuelle) ;
- un taux de cotisations sociales de 40 %.

Sur ces bases le montant de l'indemnité de fin de carrière et du capital de fin carrière, s'élève à 149 K€, dont 23 K€ restant à la charge de l'entreprise, l'autre partie étant pris en charge par l'IPSA sous condition d'une ancienneté minimale de 18 ans dans la profession.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt.p à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agenc. aménagement					
	Instal. technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	3 399 900				3 399 900
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 399 900				3 399 900

TOTAL	3 399 900					3 399 900
--------------	------------------	--	--	--	--	------------------

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL					

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.			

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

	31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations		
	Prêts (1) (2)		
	Autres immobilisations financières		
	Clients douteux ou litigieux		
	Autres créances clients		
	Créances représentatives des titres prêtés		
	Personnel et comptes rattachés	4 764	4 764
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 133	2 133
	Impôts sur les bénéfices	5 021	5 021
	Taxes sur la valeur ajoutée	39 511	39 511
	Autres impôts, taxes versements assimilés		
	Divers	940	940
	Groupe et associés (2)	594 235	594 235
	Débiteurs divers		
	Charges constatées d'avances		
	TOTAL DES CREANCES	646 605	646 605
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	Autres emprunts obligataires (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	470	470	
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)			
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			
	Fournisseurs et comptes rattachés	106 856	106 856	
	Personnel et comptes rattachés	103 627	103 627	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	134 944	134 944	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	112 259	112 259	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés (2)			
	Autres dettes			
	Dette représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance			
	TOTAL DES DETTES	458 156	458 156	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Produits à recevoir		7 814
Autres créances		7 814
	Personnel-Ch.à payer-Pr.à rec.	4 740
	ORG SOCIAUX PROD A REC	2 133
	ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	940

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Charges à payer		245 821
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	<i>470</i>	470
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS - FNP</i>	<i>94 800</i>	94 800
Dettes fiscales et sociales <i>PROVISIONS REM DUES</i> <i>ORG SOCIAUX CHRG A PAYER</i>	<i>98 887</i> <i>51 664</i>	150 551

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2017
Total des produits exceptionnels		14 799
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		14 799
<i>Produits /exo antérieurs</i>	14 799	
Total des charges exceptionnelles		25 964
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		25 964
<i>Charges excep. /opération gest</i>	44	
<i>&CHARGE S/EXERCICE ANTERIEUR</i>	25 920	
Résultat exceptionnel		(11 164)

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties CAUTION SOLIDAIRE BVAV FINANCIAL	1 590 000	
	1 590 000	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	1 590 000	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées	1 590 000	

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		30 000,00	100,0000	3 000 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		30 000,00	100,0000	3 000 000,00

--

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2017	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		6	
	Professions intermédiaires			
	Employés		11	
	Ouvriers			
	TOTAL		17	

--

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2017

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
BVAV FINANCIAL 4 RUE DION BOUTON - 95310 ST OUEN L'AUMONE	SAS	3 000 000	100,00

Sociétés Consolidées par Intégration globale:

- ABVV Automobiles SAS, dont le siège social se situe à GONESSE , détenu à 100% par BVAV FINANCIAL SAS.

- AVVB Automobiles SAS, dont le siège social se situe à GOUVIEUX (60270), détenu à 99.99 % par BVAV FINANCIAL SAS

BVAV FINANCIAL
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 000 euros
Siège social : Cité de l'Auto - 4 rue de Dion Bouton, 95310 Saint Ouen l'Aumône
RCS PONTOISE 789 171 956

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 188 650 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	188 650 euros
A la réserve légale (5% du résultat)	9 433 euros

Solde	179 217 euros
en totalité au compte "report à nouveau" s'élevant ainsi à 573 486 euros.	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 Juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Grégoire IZIKIAN

